

Délibération du 14/04/2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents : Mr Gérard ALAZARD, Mme Nadine BALCON, Mr Bernard PIASER, Mme Fabienne ALEMANNO, Mr Pierre BORREDON, Mr Rémy MOLIERES, Mr Daniel DUBOS, Mme Odile BORREDON, Mme Agnès LEBRE, Mme Delphine AZNAR, Mr Jean-Luc MANIE, Mme Nathalie QUEYREL, Mr Alexandre VIGNALS, Mme Christine GARRIGUES, Mr Floréal CARBONIE, Mme Christine CALVO, Mr Joël BOURDAIN, Mme Michèle CUBAYNES.

Etaient absents excusés :

Monsieur Jean-Jacques BONDER qui a donné procuration à Monsieur Jean-Luc MANIE

Secrétaire de séance : Mme Christine GARRIGUES

Délibération du 14/04/2014

2014.4.5-4 – Désignation des délégués dans les différents organismes extérieurs : SYDED du Lot – Collège eaux naturelles

Considérant l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en séance en date du 29 avril 2014 le conseil municipal a décidé d'adhérer au SYDED pour la compétence « eaux naturelles ».

Conformément aux règles de représentativité prévues dans les statuts du SYDED du Lot, chaque commune adhérente désigne 1 délégué titulaire et son suppléant, appelé à siéger en cas d'empêchement du titulaire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée que les personnes qui le souhaitent fassent acte de candidature :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité :

- Délégué titulaire : **Bernard PIASER**
- Délégué suppléant : **Floréal CARBONIE**

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 18 Procurations : 1	Pour : 19 Contre : Abstentions :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Gérard ALAZARD

Cet acte a été publié
le 22 AVR. 2014
Le Maire

